



# SAINTE-AGNÈS

*"Le village du littoral le plus haut d'Europe"*

Notre magazine  
municipal

**DEUXIÈME FLEUR  
POUR SAINTE-AGNÈS**

| PAGE 4 |

**CALENDRIER DES  
ÉVÉNEMENTS**

| PAGE 12 |

**BILAN AVEC LA  
GENDARMERIE**

| PAGE 7 |



*“ S’assurer de la bonne adéquation entre action publique et attentes citoyennes constitue une exigence. ”*

Être et rester une commune à taille humaine et répondre aux aspirations de sa population, c’est le défi que l’équipe municipale s’attache à relever au quotidien. Les politiques publiques que nous mettons en œuvre, dans tous les domaines de la vie publique, correspondent à cet engagement renouvelé en 2020 et qui constitue une des pierres angulaires de notre fonctionnement au quotidien.

Pour tous les dossiers cruciaux que nous étudions ; écouter et échanger pour s’assurer de la bonne adéquation entre action publique et attentes citoyennes constitue une exigence. Les échanges que nous réalisons avec les habitants sur les lieux de vie de la commune, permettent de faire évoluer de façon informelle, les dossiers municipaux des actions menées et à venir.

Pour cette année 2024 avec mon équipe nous aspirons à développer des initiatives novatrices, à imaginer des projets qui valorisent notre identité communale tout en embrassant les changements nécessaires pour un avenir plus durable et équilibré. Dans un monde en perpétuel mouvement et une société sous tension, la coopération et la solidarité demeurent les valeurs fondamentales qui guident nos actions.

Nous continuerons donc à travailler main dans la main, avec nos administrés, nos bénévoles dévoués et nos partenaires, pour faire de notre commune un lieu où chacun se sent chez soi, un village où il fait bon vivre et où les opportunités sont accessibles à tous. Nous sommes convaincus que cette année municipale sera marquée par des réussites collectives. Elle sera le théâtre de nouveaux projets, petits et grands, qui embelliront notre quotidien, de décisions éclairées par les avis les plus divers qui serviront l’intérêt général.

Ensemble, nous sommes prêts à écrire une nouvelle page de l’histoire municipale. Une page qui sera empreinte de progrès, de solidarité et de réussites partagées. Une page qui fera de notre commune un modèle enviable, où la démocratie locale s’épanouit et où le bien-être de chacun est une priorité.

Néanmoins vous le savez, la situation actuelle nous incite à nous préparer à une inéluctable sortie de notre zone de confort. La flambée des prix de l’énergie va en effet impacter durement notre vie quotidienne et notamment notre collectivité qui pourtant applique la règle d’or de l’équilibre budgétaire.

Il nous faudra poursuivre les exigences financières que nous nous sommes fixées mais aussi faire face à une exigence écologique compte tenu du changement climatique. Les prix du gaz et de l’électricité que nous avons connus ces dernières années ne reviendront pas de sitôt.

Il nous appartient d’adopter des comportements sobres afin de ne pas épuiser les ressources naturelles de notre planète mais aussi de moins dépendre d’une conjoncture économique et géopolitique très instable.

Comme vous le savez à Sainte-Agnès nous avons déjà décidé sans plus tarder, d’accélérer la rénovation de l’éclairage public en passant aux LED. La première phase de ces travaux a déjà commencé et sera achevée d’ici la fin juin de cette année. D’autres décisions ont été prises pour réaliser des économies d’énergie notamment en ce qui concerne le chauffage avec une température de consigne fixée à 19° dans la plupart des bâtiments municipaux.....

Souvenons-nous il y a presque un siècle, alors que l’urgence climatique était loin d’atteindre son

# SOMMAIRE

| PAGES 2 ET 3 |  
ÉDITO

| PAGE 4 |  
DISTINCTIONS

| PAGES 5 ET 6 |  
PÉRISCOLAIRE

| PAGE 7 |  
BILAN AVEC LA GENDARMERIE  
& PRISE DE COMMANDEMENT

| PAGE 8 |  
CIVISME ET SÉCURITÉ

| PAGES 9 ET 10 |  
ÉVÉNEMENTS

| PAGE 11 |  
INFOS PRATIQUES

| PAGE 12 |  
CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS

niveau d'aujourd'hui, Antoine de Saint-Exupéry nous rappelait déjà que : « nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants ». Alors, tous ensemble poursuivons nos efforts pour que la transition écologique que nous subissons soit le défi majeur de notre XXI<sup>ème</sup> siècle.

La sortie de cette période hivernale s'illustre souvent dans notre quotidien par de nouvelles résolutions prises et la préparation du printemps et de l'été que l'on espère heureux pour tous.

Nos actions se veulent avant tout concrètes comme en témoigne notamment le plan de rénovation de nos chaussées, de nos réseaux pluviaux, de nos jardins d'enfants ou de nos bâtiments.

Notre village où il fait bon vivre est notre fierté.

Sa fréquentation sans cesse en augmentation démontre combien notre territoire est apprécié. Ce n'est que parce que notre cadre de vie est remarquable, et parce que municipalité et habitants vivent en bonne intelligence que nous faisons partie du cercle privilégié des « plus beaux villages de France » et avons obtenu fin 2023 une seconde fleur.

Mais notre attractivité ne serait pas aussi ce qu'elle est si le tissu associatif local, particulièrement dynamique, n'œuvrait pas en faveur de la cohésion sociale, de l'accessibilité à la culture ou la pratique du sport.

Pour ces raisons et pour conclure cet édito, je souhaite particulièrement insister sur la précieuse complémentarité qui existe entre acteurs associatifs et acteurs publics permettant à chacun, dans son domaine, de participer au bien vivre ensemble.

Chacun connaît en effet, l'implication de la commune pour ses associations et le soutien logistique qu'elle peut apporter. Mais il faut le dire, sans les bénévoles, rien ne serait possible.

Faire du bénévolat c'est se poser la question de ce que je peux porter à la société. C'est un acte de générosité qui repose sur deux principes : se sentir utile et faire quelque chose pour autrui, mais c'est aussi valoriser ses compétences, être utile à une association et donc à un territoire.

La tendance actuelle incite davantage à consommer le service proposé sans s'impliquer dans les projets. Les associations peinent à recruter de nouveaux bénévoles et parfois même, à conserver ceux qui jusqu'à présent donnaient du temps et de l'énergie pour les autres.

C'est pourquoi, à l'heure où nos communes, nos régions et plus particulièrement la France sont frappées par un véritable déficit de citoyenneté, je voudrais souligner la force de cet engagement bénévole, qui exprime à mes yeux, par sa nature altruiste et désintéressée, l'une des meilleures illustrations de ce que la citoyenneté veut dire.

Je voudrais que chacun d'entre nous puisse prendre conscience et suivre l'exemple de l'engagement des bénévoles.



Albert FILIPPI  
Maire  
Vice-président de la C.A.R.F



## DEUXIÈME FLEUR POUR SAINTE-AGNÈS

Une nouvelle distinction pour Sainte-Agnès qui fait partie des « Plus beaux villages de France ».

Ce label décerné par le jury régional des « villes et villages fleuris » ne s'arrête pas au simple fleurissement de la commune. De nombreux autres paramètres relatifs à l'écologie et au développement durable qui améliorent la qualité de vie des habitants et des touristes sont également pris en compte comme les abris containers ou l'arrosage goutte à goutte. Des aménagements réalisés par les agents techniques municipaux qui valorisent le panorama et la situation du village du littoral le plus haut d'Europe. N'oublions pas aussi les administrés qui participent à la mise en valeur de leur proche environnement et l'attention qu'ils portent au comportement peu scrupuleux de certaines autres personnes.

## YOANN CAVERIVIERE Maître-Artisan Boucher

Cette distinction artisanale est la reconnaissance d'un savoir-faire de qualité, d'un engagement sans faille envers l'artisanat et d'une passion pour la boucherie qui se transmet de génération en génération auprès de jeunes apprentis. Cette marque d'excellence garantit aux consommateurs la qualité des produits et des services proposés par les boucheries **CAVERIVIERE** implantées dans les halles municipales de Menton et Beausoleil.

Félicitations à Yoann qui permet à notre commune de « briller » par la qualité de ses artisans.



## PÉRISCOLAIRE DE L'ÉCOLE CHARLES IMBERT

À Sainte-Agnès le service périscolaire propose des activités qui prolongent le service public de l'éducation et vise à favoriser l'égal accès de tous les enfants aux pratiques culturelles, artistiques, sportives et aux loisirs éducatifs. Il se déroule pendant le temps constitué des heures qui précèdent et suivent la classe et durant lesquelles un encadrement peut être proposé aux enfants. Il s'agit :

- de la période d'accueil du matin avant la classe (de 7h30 à 08h20)
- du temps méridien (restauration et accueil de 11h30 à 13h20)
- de la période d'accueil du soir immédiatement après la classe (de 16h30 à 18h30)

Ce service est placé sous la responsabilité de **Jessica DAMOISEAU** et comprend 7 personnels qualifiés. 95% des enfants fréquentent le périscolaire qui tout au long de l'année évoluent dans un environnement privilégié car ne l'oublions pas l'école Charles Imbert est un établissement scolaire doté des dernières technologies notamment en matière de construction.

C'est donc tout naturellement, dans le respect du rythme de vie de chaque enfant que les agents chargés du périscolaire veillent à l'exécution du projet éducatif et pédagogique insufflé par le Maire et l'adjointe chargée des écoles, **Evelyne IMBERT**.



Jessica DAMOISEAU et Manon SCHMITT



**SAINTE-AGNÈS**  
L'école de la commune de Sainte-Agnès

**PROJET D'ANIMATION 2023/2024**  
Destiné aux enfants inscrits à l'accueil périscolaire de l'école Charles Imbert de la commune de Sainte-Agnès

**« Voyage autour du monde »**

**OBJECTIFS**

**Permettre aux enfants de s'ouvrir au monde**

*Permettre aux enfants de découvrir le monde qui les entoure à travers la découverte des différents continents*  
*Stimuler la créativité et l'imagination des enfants*  
*Permettre aux enfants de s'intéresser à la vie et à la culture des autres pays*  
*Aborder avec les enfants des notions de respect, de tolérance en acceptant les différences*

**Comment ?**

- Les règles de vie seront abordées avec les enfants et seront ensuite affichées et respectées par les enfants
- Des activités manuelles collectives seront mises en place et privilégiées
- Des jeux collectifs, sportifs, récréatifs seront mis en place pour les enfants
- Une boîte à idées sera mise en place pour permettre aux enfants de proposer des activités
- Des activités d'expression seront proposées aux enfants (jeux, danse, activités musicales, chant)
- Des réunions de vie collective seront mises en place avec les enfants



Priscillya GARCIA, Crysrel NITENBERG, Chloé VELTRONI, Maité TAVANO et Laura GAMBA-TRUCCHI



# BILAN AVEC LA GENDARMERIE

## BILAN 2023 AVEC LES MILITAIRES DE LA GENDARMERIE DE MENTON

Le contact est dans l'ADN de la gendarmerie.



C'est pour ces raisons que récemment les militaires de la Brigade de Gendarmerie de Menton ont réuni les maires des communes de Castellar, Gorbio et Sainte-Agnès dans la salle du conseil municipal de cette dernière.

Au cours de cette réunion, différents sujets concernant les trois villages ont été évoqués et les militaires ont fait

un bilan sur les dernières statistiques propres à chaque commune.

Sens du contact, savoir-être tourné vers sa population, fine perception des enjeux de chaque territoire conduisant à l'élaboration de véritables stratégies locales, autant d'atouts qui font de notre gendarmerie un pilier de la sécurité du quotidien.

## PRISE DE COMMANDEMENT DEVANT LE FORT



14 Février 1940 fut la dernière prise d'armes à l'occasion de laquelle le **Capitaine PANZANI** prenait le commandement de l'ouvrage militaire du Fort de la ligne Maginot.

C'est en janvier dernier, sous l'autorité du Colonel De l'Etang du Rusquec commandant le groupement de Gendarmerie mobile de Nîmes, que le **Capitaine Jérôme LAVIGOGNE** prenait le commandement de l'Escadron 15/6 de Gendarmerie Mobile de Nîmes.

En détachement dans le département et stationné à Menton, cet escadron de Gendarmerie avait entre autres pour missions la surveillance de l'entrée des étrangers sur le territoire.

Une bien jolie cérémonie qui mériterait d'être reconduite à l'occasion de nouvelles prises de commandement.

# CIVISME ET SÉCURITÉ

## CIVISME ET SÉCURITÉ

De nouveaux panneaux sont implantés sur le territoire communal, faisant appel au civisme des propriétaires de chiens et chats concernant les déjections animales et à la sécurité des piétons dans les rues du village où il est interdit de circuler à vélo.

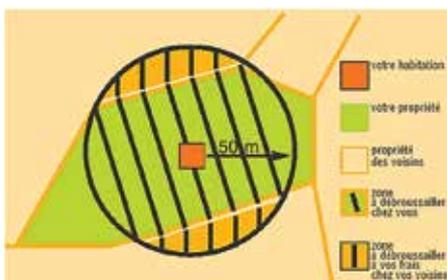
Malgré les différents rappels, certains pensent être au-dessus des lois et règlements. Toutes infractions constatées par le personnel habilité ou par le système de vidéosurveillance seront exploitées par les services de Gendarmerie.



POUR LE BIEN DE TOUS  
MERCİ DE RAMASSER  
LES DÉJECTIONS DE VOTRE  
ANIMAL DE COMPAGNIE



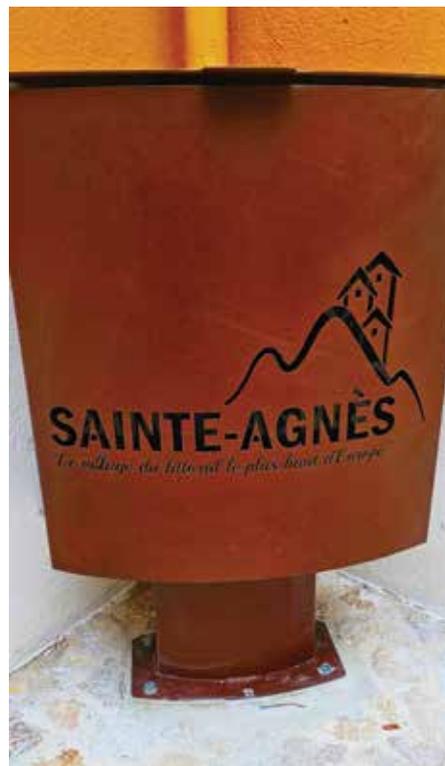
## DÉBROUSSAILLEMENT, LES RÈGLES



## NOUVEAUX CONTENEURS POUBELLES AU VILLAGE

Tout récemment ont été changées les poubelles en bois en place à différents points du village. Ces dernières devenues obsolètes ont été remplacées par des conteneurs en aluminium couleur rouille sur lesquels le logo de la commune a été découpé.

Un bien joli travail réalisé par la société « Atelier Chaudronnerie Industrielle ». Ce mobilier urbain a été installé par les agents techniques municipaux aux endroits appropriés du village.



## NOTRE-DAME-DES-NEIGES



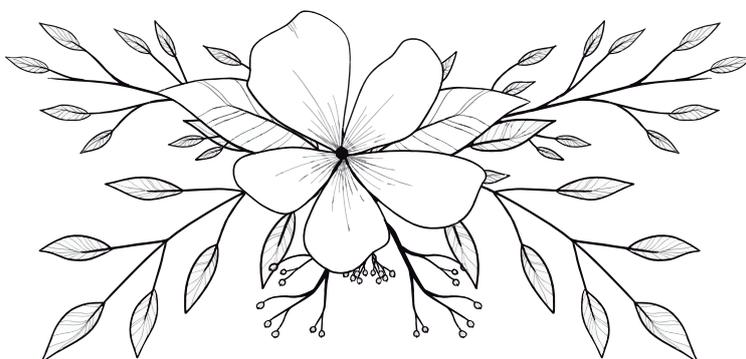
Comme nous le décrivait si savamment **Patrick MEGEVAND**, correspondant local de Nice-Matin : « même par temps couvert la place de l'église semble plus lumineuse ».

C'est un long travail de réfection des façades qui a été entrepris le 18 septembre 2023, qui nécessite d'autres interventions de l'entreprise, pour que le résultat définitif réponde aux exigences qu'impose le cahier des charges communales. Puis viendra le point d'orgue de cette rénovation : les vitraux trompe-l'œil imaginés par l'artiste peintre **Jean-Claude ROSIER**. Ils seront dessinés sur les façades Nord de l'église Notre-Dame-des-Neiges par l'artiste peintre **François ZANATTA** qui a d'ailleurs réalisé les trompes l'œil de l'église Saint-Barthélémy à Gorbio.

Ce chantier a pris quelque peu du retard dû à la typologie des matériaux utilisés et aux conditions climatiques. Il devrait néanmoins être achevé à l'orée de l'été afin qu'habitants et touristes apprécient le nouveau cachet de ce bâtiment.



## ILS NOUS ONT QUITTÉS



JOËL MACELI

Figure Mentonnaise du milieu associatif et grand humaniste, **Joël** est décédé subitement le 03 janvier dernier. Ancien directeur d'exploitation chez Gaz de France il s'était aussi investi auprès des victimes et sinistrés de la tempête Alex en leur apportant à plusieurs reprises des produits de premières nécessités. Il était aussi le Président fondateur de l'association « T'arett pas de sourire » pour les enfants atteints de la maladie de Rett, maladie rare qui atteint le système nerveux dont souffre sa petite fille.

Conseiller municipal sous la mandature de **Roger VALETTA** (1977 – 1983), **Victor STANEK** nous a quittés le 05 janvier dernier dans sa 93<sup>ème</sup> année. C'était une personne engagée pour notre commune qui est partie pour un long voyage dont personne ne connaît vraiment la destination, mais il nous rappelle aussi l'importance des personnes qui nous ont marqués.



VICTOR STANEK





## HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h
- Fermée les mardis après-midi et vendredis après-midi

**Tél** : 04 93 35 84 58 - **Fax** : 04 92 10 35 14

**Email** : [accueil.mairie@sainteagnes.fr](mailto:accueil.mairie@sainteagnes.fr)

**Site web** : [www.sainteagnes.fr](http://www.sainteagnes.fr)

## ASSISTANTE SOCIALE

Une assistante sociale est à votre écoute sur rendez-vous au 04 89 04 30 20.

## MÉDECIN - INFIRMIÈRE

**Docteur Paolo DE FEO** (permanence assurée le samedi matin au village à partir de 10h).

**Infirmière Caroline LOTS** : 06 37 61 62 57

**Cabinet d'infirmiers - Roxane CHAPELON, Sonia ZAZZERA et Élodie ROSATI** : 07 62 60 43 60

## ENLÈVEMENT DES ENCOMBRANTS

La Communauté d'Agglomération de la Riviera Française (C.A.R.F) vous propose de composer un numéro indigo unique au tarif d'un appel local 0800 080 350.

**Déchetterie Menton** : 04 93 41 51 96

## DÉBROUSSAILLEMENT

Il est rappelé l'obligation qui est faite de procéder au débroussaillage des terrains. Vous pouvez amener vos végétaux à la déchetterie de Menton qui se chargera de les détruire.

## FORT DE LA LIGNE MAGINOT

■ De février à septembre : Ouvert du mercredi au dimanche avec visites à 10h15, 14h15 et 16h. Fermé les lundis et mardis.

■ De octobre à janvier : Ouvert les samedis et dimanches avec visites à 10h15, 14h15 et 16h. Fermé du lundi au vendredi inclus.

Pour les groupes, les visites s'effectuent sur réservation.

**Adultes** : 7 €

**Enfants de 4 à 14 ans** : 5 €

**Groupes** (*minimum 20 personnes*) : 5 €/pers.

Renseignements : 04 93 35 84 58 ou 06 13 73 81 17

## DIVERS

**Gendarmerie Nationale Menton** : 04 93 35 72 35

**Police Nationale Menton** : 04 93 28 66 00

**Pompiers Menton** : 04 93 37 74 10

**ERDF** : 0810 333 106

**GRDF** : 0800 473 333

**ORFEO (Veolia eau)** : 0892 233 499 (n° payant)

**Météo Alpes-Maritimes** : 0899 710 206 (n° payant)



### PERMANENCE C.C.A.S

Une permanence du C.C.A.S est assurée en mairie par **Marie-Claire HUGON** sur rendez-vous au **04 93 35 84 58**.

# Calendrier des Manifestations 2024

Mai

## MERCREDI 01

■ 43<sup>ème</sup> Critérium pédestre Louis Imbert  
Renseignements au 06 61 00 56 93 ou 06 76 01 33 18

## MERCREDI 08

■ 15h30 - 79<sup>ème</sup> anniversaire de la victoire du 08 mai 1945 - Village de Sainte-Agnès

## Juin

### DIMANCHE 9

■ Élections Européennes

### VENDREDI 21

Organisée par l'association CCLS

■ 18h00 Fête de la musique  
■ Flash mob par les enfants de l'école (une mascotte animera ce moment)  
■ Rafrichissements

### SAMEDI 22

Organisée par l'association CCLS

■ Fête de la Saint-Jean, place St-Jean quartier des Castagnins (mairie)  
■ 11h00 Messe  
■ 19h30 Petite restauration (barbecue, frites,...) et bal animé par « Dj Chris »

### SAMEDI 29

Organisée par Mr Mégevand, correspondant Nice-Matin

■ 17h30 À la rencontre de la poésie « Au fil de l'eau »  
Salle St-Charles au village

## Juillet

### MARDI 09

Organisée par le département

■ 21h00 Soirée estivale  
Place de l'église au village

### SAMEDI 13

Organisée par l'association EVSA

■ 20h00 Repas et bal au village

### DIMANCHE 14

Organisée par l'association EVSA

■ Ramassage de la lavande  
6h00 Rendez-vous place St-Sébastien

### DIMANCHE 14

Organisée par la commune

■ 17h30 Fête nationale  
Village de Sainte-Agnès

### SAMEDI 20

Organisée par l'association EVSA

■ Samedi 20 juillet 20h00 Soupe au pistou, bal de la lavande au village

### DIMANCHE 21

Organisée par l'association EVSA

■ Fête de la lavande au village (9h00 à 18h00)

## Août

### JEUDI 08

Organisée par le département

■ 21h00 Soirée estivale  
Place de l'église au village

« DJ Jean Luc Ghisolfo

Association Menton Média »

■ Petite restauration (barbecue, frites,...)

### SAMEDI 10

Organisée par l'association CCLS

■ 20h00 Bal aux Cabrolles (année 80) place Valetta animé par

### MERCREDI 14

Organisée par l'association EVSA

■ 20h00 Repas et bal  
Place de l'église au village

## Septembre

### SAMEDI 07

Organisée par le CCAS

■ Sortie des anciens

### (DATE À DÉFINIR)

Organisée par la commune

■ Fête de la Saint-Michel aux Cabrolles  
■ 11h00 Messe

### SAMEDI 21 ET DIMANCHE 22

■ Journées du patrimoine

## Octobre

### SAMEDI 05

Organisée par l'association CCLS

■ Fête de la châtaigne (10h00 à 17h00)  
Place de l'église au village

## Novembre

### LUNDI 11

Organisée par la commune

■ 15h00 - 106<sup>ème</sup> anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 2018  
Village de Sainte-Agnès

## Décembre

### SAMEDI 07

Organisée par l'association EVSA

■ 14h00 Loto  
Salle Saint-Charles, village de Sainte-Agnès

### DATE À DÉFINIR

Organisée par la commune

■ Sainte-Lucie  
11h00 Messe

### SAMEDI 14

Organisée par le CCAS

■ 14h00 Noël des anciens au village  
Salle Saint-Charles